la **ligue** de
l'**enseignement**

L'effet 'POP!

des **Côtes d'Armor**



TRANSPORT | HÉBERGEMENT | RESTAURATION | ANIMATIONS

l'expérience du VRAI **TOUT COMPRIS**

DUO | FAMILLE | TRIBU

séjours

Neige 2027

DÉPARTS DE SAINT-BRIEUC - RENNES

www.laligue22.org

FÉDÉRATION
CÔTES-D'ARMOR
la **ligue** de l'**enseignement**
un avenir par l'éducation populaire

LES PLAISIRS DE LA NEIGE, L'ESPRIT TRANQUILLE AVEC LA LIGUE

VOTRE ORGANISATEUR DE VOYAGES

À LA NEIGE DEPUIS 1966.

Forte de son expérience dans le tourisme social et solidaire, notre fédération d'associations laïques et mouvement d'éducation populaire, vous propose une destination montagne pour vos prochaines vacances d'hiver. En période de vacances scolaires ou hors vacances scolaires, profitez de séjours « clé en main » pour vivre pleinement la magie hivernale.

POUR DES VACANCES AUTREMENT

De vraies vacances pour se détendre, profitez des bienfaits de la montagne et des grands espaces.
Des pistes à dévaler ou des sentiers de randonnées à découvrir, chacun à son rythme et selon son niveau.
Des expériences inédites à partager avec vos proches et ceux que vous allez rencontrer.
Un environnement à découvrir : la culture montagnarde, les spécialités régionales.

LES FORMULES COMPRENNENT	Tranquillité	Essentielle liberté
des départs et retours de Saint Brieuc et Rennes	✔	✔
un encadrement présent tout le séjour par la présence d'un accompagnateur facilitateur	✔	✔
le transport de nuit aller-retour en autocar grand tourisme fauteuils inclinables, climatisation, vidéo, micro, toilettes	✔	✔
l'hébergement et la pension complète au village vacances (base chambre double). Les repas du midi peuvent être pris sur les pistes sous forme de paniers repas	✔	✔
le linge de lit	✔	✔
la connexion WIFI gratuite sur les centres d'accueil	✔	✔
la location du matériel de ski et les forfaits pour les remontées mécaniques (5 ou 6 jours)	✔	
le petit-déjeuner du retour	✔	✔
l'assurance GROUPAMA du séjour + **NOUVEAU :** l'assurance annulation	✔	✔

LA PLAGNE / PARADISKI





LA PLAGNE / PARADISKI

DE 1250 À 3250 M D'ALTITUDE

DU 20 AU 27 FÉVRIER

Découvrez les **225 km de pistes** du domaine de La Plagne **ou 425 Km** sur le domaine Paradiski. Deux sites exceptionnels en Tarentaise ! Au départ de votre hébergement, l'accès à skis est direct jusqu'à la station de Montalbert et reste accessible pour les débutants.

Pour les personnes ayant choisi de skier sur les pistes du **domaine de La Plagne**, il leur sera possible de dévaler :

8 VERTES / 73 BLEUES / 35 ROUGES / 17 NOIRES

Pour les adeptes de sensations : piste de luge d'altitude, snowpark, boarders cross, piste olympique de bobsleigh, piste naturelle non-damée. **En supplément**, découvrez les pistes du **domaine Paradiski** qui inclut les Arcs, Peisey-Vallandry et la Plagne :

12 VERTES / 137 BLEUES / 79 ROUGES / 36 NOIRES

LE VILLAGE DE VACANCES JEAN FRANCO*** - ALTITUDE : 1650 M

Panorama exceptionnel sur la chaîne de la Lauzière pour profiter de l'atmosphère singulière des alpages et de la haute montagne, vous pourrez chausser vos skis ou raquettes directement aux pieds du village vacances. Le village de vacances Jean Franco*** est situé à 1650 m d'altitude et est implanté sur le domaine skiable de la Plagne, au cœur de la vallée de la Tarentaise. Les chambres de 2, 4, 6, ou 8 lits sont toutes dotées d'un balcon ou d'une terrasse, d'une salle d'eau, d'un lavabo et d'un WC. Une navette gratuite intra-station pour vous amener à la station de Montalbert.

LA RESTAURATION :

Petit déjeuner, déjeuner et dîner servis sous forme de buffet et à l'assiette. Choix du plat chaud. Gastronomie régionale avec spécialités savoyardes. Boissons incluses. Possibilité de panier repas pour skier ou randonner en toute liberté.

LES ÉQUIPEMENTS :

Salon TV avec cheminée, espace bar avec terrasse, accès Wifi, bibliothèque, salle de jeux, salle polyvalente, local à ski.

LES ANIMATIONS :

Des sorties raquettes seront proposées à – de 20 € / pers. la journée et - 10 €/pers. la ½ journée. Sorties soumises à réservation au préalable sur place à l'accueil du village de vacances. Places limitées. Pour les sorties libres, le loueur propose la location de raquettes pour 6 jours à 14 €. Des forfaits piétons sont également à votre disposition sur place. Nouveauté : le jour de votre arrivée, une rando-découverte gratuite est organisée l'après-midi.
En journée : animations sportives, jeux apéro. **En soirée :** soirée dansante, jeux, cabaret, karaoké.

LES TARIFS (*)

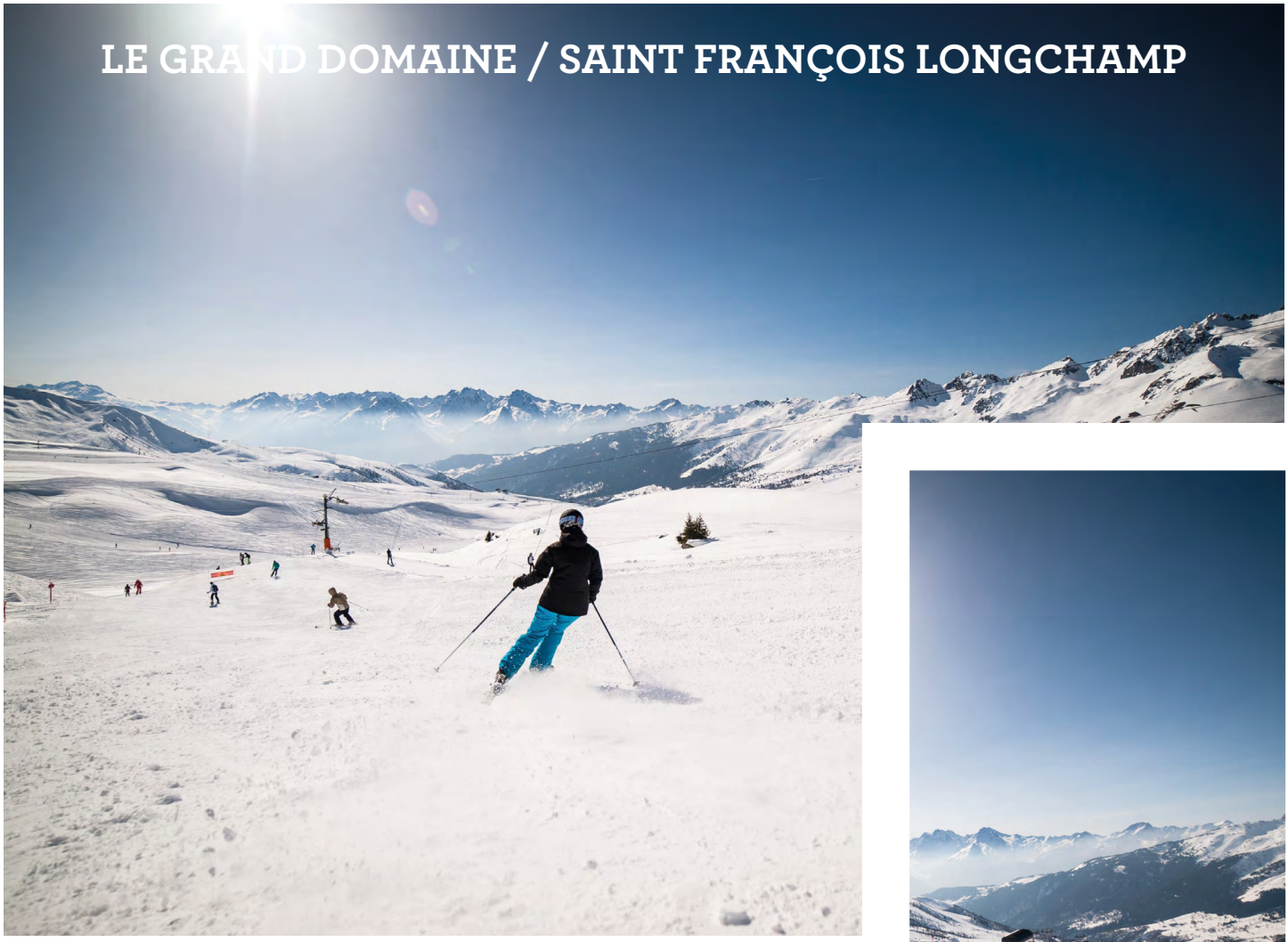
- Formule essentielle liberté : **890 €**
- Adulte skieur 6 jours : **1290 €**
- Enfant skieur 5 – 12 ans : **1225 €**
- Adulte skieur + 65 ans : **1225 €**

Suppléments PARADISKI 6 jrs :

- Adulte : **65 €**
- 5-12 ans & + de 65 ans : **60 €**

() base chambre double*

LE GRAND DOMAINE / SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP





LE GRAND DOMAINE / SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP

DE 1200 À 2800 M D'ALTITUDE

DU 27 FÉVRIER AU 6 MARS

NOUVEAU !

Avec Le Grand Domaine, Saint François Longchamp est relié aux stations de Valmorel, Doucy et Celliers pour offrir un vaste terrain de glisse de **165 km de pistes** :

27 VERTES / 48 BLEUES / 20 ROUGES / 8 NOIRES

Un **domaine pour tous les niveaux** ! Fil neige des fées gratuit, cours départ télésiège et retour par les pistes jusqu'au village vacances

Au cœur de la Savoie, à l'entrée de la vallée de la Maurienne, Saint François Longchamp est une station authentique et chaleureuse, idéale pour des vacances en famille ou en groupe. Elle est labellisée Famille Plus avec un centre-station qui rassemble commerces, restaurants, services, écoles de ski, espaces dédiés aux enfants et départs des pistes, pour profiter pleinement du séjour sans multiplier les déplacements.

LE VILLAGE DE VACANCES ROUTES DU MONDE - ALTITUDE : 1450 M

Une localisation idéale : au départ des pistes de ski, le village de vacances « Routes du monde » se situe sur la mythique route du Col de la Madeleine. Avec ses 54 chambres pour 2 ou 4 personnes équipée d'une salle d'eau avec douche à l'italienne, toilettes, sèche-cheveux. Navettes gratuites ski-bus au départ du village vacances de 7h50 à 19h

LA RESTAURATION :

Restaurant récemment rénové qui propose un petit déjeuner continental et une pension complète : cuisine traditionnelle, spécialités régionales. Buffet d'entrées et de desserts et plat servi à l'assiette. Bar à pâtes chaque midi et soir. Boissons incluses. Possibilité de panier repas pour skier ou randonner en toute liberté.

LES ANIMATIONS :

Soirées musicales, apéros jazz, sorties raquettes (en supplément) Club Enfants.

LES ÉQUIPEMENTS :

Salon détente, bar avec terrasse, restaurant, solarium, bibliothèque, espace de jeux, lingerie avec lave-linge et sèche-linge à jetons, local à ski individuel chauffant.
Wifi gratuit dans tout le village de vacances, ascenseur.

LES TARIFS (*)

- Formule essentielle liberté : **1070 €**
- Adulte skieur 5 jours : **1350 €**
- Enfant skieur 11 – 15 ans : **1305 €**
- Enfant skieur 6 – 10 ans : **1225 €**

() base chambre double*

SUPER CHÂTEL / LES PORTES DU SOLEIL





SUPER CHÂTEL / LES PORTES DU SOLEIL

DE 1200 À 2400 M D'ALTITUDE

DU 6 AU 13 MARS
HORS VAC. SCOLAIRES

NOUVEAU !

Le **domaine de Châtel** est relié aux stations de Super-Châtel – Barbossine, Linga – Pré-la-Joux et Plaine Dranse pour offrir un vaste terrain de glisse de **120 km de pistes** :

3 VERTES / 10 BLEUES / 6 ROUGES / 2 NOIRES

Un domaine idéal pour les familles et les groupes.

Avec supplément la liaison vers le domaine franco-suisse des **Portes du Soleil** (le plus grand du monde), vous accéderez à **600 km de pistes** :

39 VERTES / 130 BLEUES / 105 ROUGES / 33 NOIRES

LE VILLAGE DE VACANCES LE GÎTE** - ALTITUDE : 1200 M

Niché à 1200 m d'altitude, entre le lac Léman et le Mont-Blanc, le village de vacances est labellisé Cap France.
Situé dans l'un des plus beaux villages de Haute-Savoie, surnommé « le plus suisse des villages français », il accueille depuis des générations les randonneurs, les skieurs, tous les amoureux de la montagne dans une ambiance conviviale et sportive.
Le centre du village (place de l'église) est situé à seulement 800 m de votre hébergement.
Le Gîte** offre des chambres chaleureuses et récemment rénovées entre 2 et 4 couchages : confortables, lumineuses et offrant une vue imprenable sur les montagnes environnantes.
Le domaine skiable des Portes du Soleil est accessible en 15 minutes grâce à une navette gratuite à 50 mètres de votre hébergement. Les commerces et services sont à quelques pas du Gîte pour un séjour pratique et agréable.

LA RESTAURATION :

Une cuisine authentique et variée en pension complète : notre chef vous régale avec ses spécialités savoyardes 2 à 3 fois par semaine et des menus gourmands adaptés à tous les goûts. Boissons incluses. Possibilité de panier repas pour skier ou randonner en toute liberté.

LES ÉQUIPEMENTS :

Salon TV, salle de jeux et Wifi / Internet.

LES ANIMATIONS :

Le pot d'accueil, des soirées animées 4 à 5 soirs / semaine avec des quiz musicaux, soirée dansante, loto…
Des randonnées en raquettes encadrées avec matériel fourni en supplément sont organisées.
Randonnées pédestres en libre accès sur les 80 km de sentiers balisés répartis sur 30 circuits et accessibles avec les navettes station gratuites ou intercommunales (1.50 € le trajet).
Ski de fond avec 51 km de piste sur la vallée. **En supplément :** centre aquatique de Châtel avec espace bien-être.

LES TARIFS (*)

- Formule essentielle liberté : **860 €**
- Adulte skieur 6 jours : **1200 €**
- Adulte skieur + 65 ans : **1175 €**
- Adulte skieur + 75 ans : **1075 €**

Suppléments Portes du Soleil 6 jrs :

- Adulte : **75 €**
- + de 65 ans : **55 €**

() base chambre double*

VOTRE RÉSERVATION 2027

Sélectionnez votre destination et complétez votre demande de réservation.

Clôture des inscriptions le 5 février 2027

1- CHOIX DU SÉJOUR

Au départ de : Saint-Brieuc ☐ Rennes ☐

Cochez la case de votre choix :

☐ **LA PLAGNE OU PARADISKI**
DU 20 AU 27 FÉVRIER

☐ **LE GRAND DOMAINE / SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP**
DU 27 FÉVRIER AU 6 MARS

☐ **SUPER CHÂTEL / LES PORTES DU SOLEIL**
DU 6 AU 13 MARS

2- INFORMATIONS PERSONNELLES PARTICIPANT·E 1

Nom : Prénom : Âge (le jour du départ) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

Autres participant·es :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

3- PRIX DÉTAILLÉ DE VOTRE RÉSERVATION

VOTRE SÉJOUR

À compléter selon votre choix de destination

LA PLAGNE / PARADISKI	PRIX UNITAIRE EN €	NOMBRE DE PARTICIPANT·ES	MONTANT TOTAL EN €
Formule essentielle liberté	890 €		
Adulte skieur 6 jours	1290 €		
Enfant skieur 5 - 12 ans	1225 €		
Adulte skieur + 65 ans	1225 €		
Supplément domaine skiable PARADISKI 6 jours			
Adulte	65 €		
5-12 ans & + de 65 ans	60 €		
TOTAL SÉJOUR EN € :			

LE GRAND DOMAINE / SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP	PRIX UNITAIRE EN €	NOMBRE DE PARTICIPANT·ES	MONTANT TOTAL EN €
Formule essentielle liberté	1070 €		
Adulte skieur 5 jours	1350 €		
Enfant skieur 11 - 15 ans	1305 €		
Enfant skieur 6 - 10 ans	1225 €		
TOTAL SÉJOUR EN € :			

SUPER CHÂTEL / LES PORTES DU SOLEIL	PRIX UNITAIRE EN €	NOMBRE DE PARTICIPANT·ES	MONTANT TOTAL EN €
Formule essentielle liberté	860 €		
Adulte skieur 6 jours	1200 €		
Adulte skieur + 65 ans	1175 €		
Adulte skieur + 75 ans	1075 €		
Supplément domaine skiable PORTES DU SOLEIL 6 jours			
Adulte	75 €		
Adulte + de 65 ans	55 €		
TOTAL SÉJOUR EN € :			

ADHÉSION À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La carte d'adhésion 2026/2027 est **obligatoire pour chaque participant·e**.
Au prix de 5 € par personne, elle est **offerte aux détenteurs et détentrices de la carte CEZAM ou BREIZH C.E.**

Déjà adhérent·es pour 2026/2027.
Nombre :

Commande de cartes d'adhésion 2026/2027 :
x 5 € =

Nombre de **cartes CEZAM ou Breizh C.E. en cours de validité** :

4- RÈGLEMENT

MONTANT TOTAL DE LA RÉSERVATION _____ €

MONTANT DE L'ACOMPTE DE 30 % _____ €

Précisez **vos moyens de paiements** :

◯ Par chèque (à l'ordre de Ligue de l'enseignement 22) - Montant : _____ €

◯ Par virement bancaire - Montant : _____ € (RIB sur demande)

◯ Par carte bancaire - Montant : _____ €

◯ Avec les Chèques-Vacances de l'ANCV - Montant : _____ €

◯ En espèces - Montant : _____ €

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente des voyages et séjours et des conditions d'application de l'assurance-annulation.

À retrouver en pages 14-15 de la présente brochure et sur :
https://www.laligue22.org/Sejours-neige-Conditions-generales.html

PAIEMENTS CHÈQUES-VACANCES OU ESPÈCES

Vous souhaitez régler en Chèques-Vacances ou en espèces ? Ces moyens de paiement doivent nous être remis en mains propres auprès du service séjours et sur rendez-vous.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Vous souhaitez bénéficier de facilités de paiement en 2 ou 3 mensualités ? Contactez nous dès que possible pour mettre en place l'échéancier adapté.

VOTRE CONTACT

Par téléphone : 02 96 01 51 36 ou par e-mail : sejours1@ligue-enseignement22.org

5- RENSEIGNEMENTS ACTIVITÉS PARTICIPANT·ES

(*) le jour du départ

PARTICIPANT·E 1 : Cocher la formule choisie ◯ Essentielle liberté ◯ Skieur

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Âge (*) : ans Sexe : ◯ F ◯ M

Adresse :

Tél. : Adresse e-mail :

Taille : Pointure : Poids :

Vous souhaitez faire : ☐ du ski alpin - Niveau : ◯ Débutant ◯ Moyen ◯ Confirmé

☐ de la rando raquettes (sur place avec supplément) ☐ du surf (avec supplément)

PARTICIPANT·E 2 : Cocher la formule choisie ◯ Essentielle liberté ◯ Skieur

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Âge (*) : ans Sexe : ◯ F ◯ M

Adresse :

Tél. : Adresse e-mail :

Taille : Pointure : Poids :

Vous souhaitez faire : ☐ du ski alpin - Niveau : ◯ Débutant ◯ Moyen ◯ Confirmé

☐ de la rando raquettes (sur place avec supplément) ☐ du surf (avec supplément)

PARTICIPANT·E 3 : Cocher la formule choisie ◯ Essentielle liberté ◯ Skieur

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Âge (*) : ans Sexe : ◯ F ◯ M

Adresse :

Tél. : Adresse e-mail :

Taille : Pointure : Poids :

Vous souhaitez faire : ☐ du ski alpin - Niveau : ◯ Débutant ◯ Moyen ◯ Confirmé

☐ de la rando raquettes (sur place avec supplément) ☐ du surf (avec supplément)

PARTICIPANT·E 4 : Cocher la formule choisie ◯ Essentielle liberté ◯ Skieur

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Âge (*) : ans Sexe : ◯ F ◯ M

Adresse :

Tél. : Adresse e-mail :

Taille : Pointure : Poids :

Vous souhaitez faire : ☐ du ski alpin - Niveau : ◯ Débutant ◯ Moyen ◯ Confirmé

☐ de la rando raquettes (sur place avec supplément) ☐ du surf (avec supplément)

PARTICIPANT·E 5 : Cocher la formule choisie ◯ Essentielle liberté ◯ Skieur

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Âge (*) : ans Sexe : ◯ F ◯ M

Adresse :

Tél. : Adresse e-mail :

Taille : Pointure : Poids :

Vous souhaitez faire : ☐ du ski alpin - Niveau : ◯ Débutant ◯ Moyen ◯ Confirmé

☐ de la rando raquettes (sur place avec supplément) ☐ du surf (avec supplément)

PARTICIPANT·E 6 : Cocher la formule choisie ◯ Essentielle liberté ◯ Skieur

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Âge (*) : ans Sexe : ◯ F ◯ M

Adresse :

Tél. : Adresse e-mail :

Taille : Pointure : Poids :

Vous souhaitez faire : ☐ du ski alpin - Niveau : ◯ Débutant ◯ Moyen ◯ Confirmé

☐ de la rando raquettes (sur place avec supplément) ☐ du surf (avec supplément)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

Établies en référence au décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor est la représentation départementale de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente fondée en 1866 par Jean Macé. Les prestations décrites dans cette brochure sont réservées aux adhérent·es des associations individuelles ou affiliées à la Ligue de l'enseignement 22. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

1 - INSCRIPTION

La place est réservée lorsque le bon de réservation nous est retourné, accompagné du règlement de 30 % du montant du séjour.

LE SOLDE DU SÉJOUR DEVRA ÊTRE RÉGLÉ 30 JOURS AVANT LE DÉPART.

2 - ADHÉSION

Les séjours sont ouverts à l'ensemble des adhérent·es de la Ligue de l'enseignement ou d'une association affiliée : amicale laïque, USEP, UFOLEP…, sans aucune forme de discrimination.

3 - RESPONSABILITÉ DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Elle agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent·e et les compagnies de transport, les hôtelier·es et les autres prestataires de service. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure : mouvement de grève, changements d'horaire imposés par les transports routiers, troubles politiques, catastrophes naturelles, intempéries, problèmes d'insécurité. Dans le cas où la responsabilité de la Ligue de l'enseignement serait recherchée en raison d'un fait personnel, cette responsabilité ne pourrait dépasser le prix facturé à l'adhérent·e.

4 – RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

La mise en œuvre des séjours proposés dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes différents : propriétaires, gérant·es d'immeubles, hôtelier·es, restaurateur·rices…, Ces dernier·es conserveront en tout état de cause, les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités. L'organisateur se réserve, si les circonstances l'y obligent en cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté, le droit de modifier, ou même d'annuler ses programmes.

5 – RESPONSABILITÉ DU·DE LA PARTICIPANT·E

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du·de la participant·e, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. La·le participant·e doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité la·le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée dans un délai maximal d'un mois après la fin des prestations par lettre recommandée avec accusé de réception à la Ligue de l'enseignement. Passé ce délai d'un mois, cachet de La Poste faisant foi, la Ligue de l'enseignement se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un voyage ou un séjour.

6 – ANNULATIONS

Si vous deviez annuler votre inscription, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de La Poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. Une annulation du fait du·de la participant·e entraînera la perception de frais d'annulation par dossier d'inscription selon le barème ci-après :

- Plus de 31 jours avant le départ : Frais de dossiers soit 85 € / pers. ou 120 € / famille
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 %
- Entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 %
- Entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 %
- Moins de 8 jours avant le départ : 100 %
- Non présentation le jour du départ : 100 %

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un·e participant·e entraîne la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné. Du fait de la Ligue de l'enseignement : dans le cas où le voyage ou le séjour est annulé par la Ligue de l'enseignement, l'adhérent·e recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure, ou par la sécurité des voyageur·euses ou a pour motif l'insuffisance du nombre de participant·es.

7 – BAGAGES

Ils sont transportés aux risques et périls de leur propriétaire.

8 - ASSURANCE VOYAGE

Dans le cadre de leurs garanties souscrites à leur profit auprès de GROUPAMA, tous les participant·es à un voyage ou à un séjour bénéficient des garanties principales suivantes, comprises dans nos forfaits :

assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assisteur et après accord préalable de celui-ci) ;

ATTENTION : les assurances exposées ci-dessus sont présentées

à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par GROUPAMA et que chaque participant·e peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

IMPORTANT : L'assurance GROUPAMA n'intervient pas dans le cadre de l'individuelle corporelle.

9 – PRIX

Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse.

Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture ou la confirmation d'inscription remise à tout·e participant·e lors de son inscription seront fermes et définitifs. Ces prix définitifs font référence pour tous les problèmes de modification ou d'annulation d'un séjour.

10 – CONVOCATION DE DÉPART

Elle vous sera adressée suite au règlement et vous précisera le lieu de rendez-vous et les détails pratiques (horaires, renseignements pratiques...).

11 – BÉNÉFICIAIRES DES CHÈQUES-VACANCES

La Ligue de l'enseignement a passé une convention avec l'Agence Nationale pour le Chèque-Vacances. Vos Chèques-Vacances peuvent être utilisés en règlement partiel ou total de tous les séjours proposés dans cette brochure.

Il est indispensable de les remettre en mains propres auprès du service séjours et sur rendez-vous (après avoir complété de nos coordonnées la partie « destinataire » des chèques vacances).

12 – PLACES LIMITÉES

L'ensemble des propositions contenues dans cette brochure est fait dans la limite des places disponibles en vente, en tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation que subit l'organisateur, pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive des places mises en vente.

13 – L'ASSURANCE ANNULATION INCLUSE

Remboursement, sur présentation des pièces justificatives, du dédit que l'assuré devra verser ou l'acompte qu'il devra abandonner en cas d'annulation de son voyage avant le départ. Délai de réclamation : pour bénéficier des remboursements, l'adhérent·e doit obligatoirement prévenir le service séjours de la Ligue de l'enseignement 22 sous pli recommandé et dans les 5 jours ouvrés tout évènement susceptible de mettre en jeu les garanties souscrites.

14 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Les données à caractère personnel collectées sont traitées par la Ligue de l'enseignement aux fins suivantes :

pour le traitement de vos demandes par le personnel de la ligue de l'enseignement, dûment habilité, pour vous adresser des informations par téléphone ou par courrier électronique, uniquement dans le cadre de votre demande.

Les données à caractère personnel qui vous ont demandées sont toutes obligatoires. À défaut, nous ne pourrons traiter votre demande.

Aucune information ne sera cédée ou vendue à un tiers.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et le cas échéant, d'en demander la rectification et l'effacement.

Vous avez également la possibilité d'exercer votre droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel vous concernant.

FÉDÉRATION
CÔTES-D'ARMOR

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

89 boulevard Édouard Prigent
22 000 Saint-Brieuc

Janig JÉGOUREL
02 96 01 51 36
sejours1@ligue-enseignement22.org

www.laligue22.org

Suivre la Ligue 22
liguedelenseignement22

Création graphique : Ligue de l'enseignement 22. Imprimé avec le soutien de

casden BANQUE POPULAIRE

Ne pas jeter sur la voie publique.